



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Enseignement de la langue picarde à l'école dans la Somme : réaction de Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental

Amiens, le jeudi 16 décembre 2021

Le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports vient officiellement d'inscrire la langue picarde parmi les langues régionales qui pourront être enseignées au sein des écoles et des établissements de l'Académie d'Amiens, dans le respect des programmes de langues vivantes de l'Éducation nationale.

Je me félicite de cette décision de l'État qui répond à la demande que j'ai formulée par courrier fin novembre au Premier Ministre Jean Castex, comme d'autres collègues et parlementaires de la Somme. Elle favorisera la diffusion du picard, héritage historique de notre département et de notre pays, et concourra ainsi à sa sauvegarde.

Le Conseil départemental de la Somme accompagnera plus fortement, dès 2022, les associations et les communes qui font vivre notre langue sur notre territoire. Avec Margaux Delétré, Vice-présidente en charge de la culture et du sport, nous déploierons de nouvelles mesures de soutien à la valorisation du picard, en lien avec l'Agence régionale de la langue picarde.

CONTACT PRESSE

Eloïse Devred - e.devred@somme.fr

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18

[somme.fr/presse](https://www.somme.fr/presse)